

Assemblée plénière du Réseau des gestionnaires d'espaces naturels bretons

13 décembre 2018 / Ploufragan

Compte rendu



Tenue à Ploufragan, la seconde Assemblée plénière du Réseau des gestionnaires d'espaces naturels bretons a réuni 25 structures signataires de la Charte du Réseau, chacune représentée par un référent technique désigné pour l'occasion. Après un rappel des grands principes de la Charte, l'Assemblée s'est prononcée sur les actions engagées en 2018 par l'Association des gestionnaires d'espaces naturels bretons (AGENB), structure opératrice du Réseau, et sur les actions à engager en 2019. Enfin, elle a procédé à la désignation de membres volontaires pour intégrer le Comité de suivi du Réseau.

1/ Rappel des principes de la Charte du Réseau

L'AGENB rappelle les principes de la Charte du Réseau : le fonctionnement et les missions de l'Opérateur, les membres potentiels du Réseau et le fonctionnement des instances du Réseau.

L'**Assemblée plénière** rassemble ainsi une fois par an tous les membres signataires de la Charte. Chaque organisme est représenté par un référent technique désigné pour l'occasion. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents.

L'Assemblée plénière se prononce sur les orientations et les actions du Réseau. Elle est mise à contribution pour identifier de nouvelles pistes de travail. Elle approuve ou rejette les nouvelles demandes d'adhésion à la Charte du Réseau dont elle est garante. Elle valide toute modification de la Charte ou des modalités de fonctionnement du Réseau.

A l'occasion de l'Assemblée plénière, trois membres du Réseau peuvent soumettre leur candidature pour intégrer le Comité de suivi pour une durée d'un an renouvelable.

Le **Comité de suivi** est, lui, composé des représentants techniques de la DREAL, de l'Agence Française pour la Biodiversité, de la Région, des Départements, de l'AGENB et des structures volontaires désignées lors de l'Assemblée plénière.

Réuni une fois par an, le Comité de suivi conseille l'Opérateur dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions. Il peut émettre un avis sur les demandes d'adhésion à la Charte parvenues à l'Opérateur et proposer des modifications de la Charte ou des modalités de fonctionnement du Réseau.

L'Opérateur du Réseau affecte son personnel à la mise en œuvre des actions, à l'élaboration des budgets, bilans et programmes prévisionnels ainsi qu'au secrétariat de l'Assemblée plénière et du Comité de suivi. Le personnel se consacre à plein temps à ces fonctions.

Au 13/12/18, le Réseau compte 56 membres officiels (signataires de la Charte).

2/ Bilan des actions 2018

Les tâches réalisées sont comparées à la feuille de route 2018 validée collectivement lors de l'Assemblée plénière du 14/12/17 :

- Les temps d'échanges et de formation :
 - Le forum régional annuel
 - 5 journées d'échanges thématiques > **4 journées réalisées**
 - 5 journées de formation > **5 temps réalisés soit 8 journées**
 - 2 journées « Natura 2000 » > **3 journées réalisées**
 - 2 à 3 journées « Réserves naturelles bretonnes » > **2 journées réalisées**
- Alimentation et développement du site Internet > **réalisé**
- 2 lettres d'actualités > **non réalisé**
- Réflexion quant aux opportunités / moyens / priorités pour investir l'axe 2 > **réalisé et à l'origine des propositions pour la feuille de route 2019**
- Participation à la démarche de préfiguration de l'Agence Bretonne de la Biodiversité > **réalisé**

Seules les lettres d'actualités n'ont pas été élaborées, jugées trop peu réactives à la fréquence proposée. Lorsque l'AGENB a mis des informations moins urgentes de côté en prévision de la lettre, elle a été sollicitée par les gestionnaires pour relayer rapidement ces informations. Un membre de l'Assemblée plénière propose de créer un fil d'actualité sur le site Internet du Réseau pour limiter les mails envoyés par l'AGENB. Certaines informations et invitations ne concernant que les gestionnaires, il peut être délicat de les relayer directement sur Internet. Il est donc décidé de poursuivre les envois par mail en 2019.

1. Le Forum des gestionnaires d'espaces naturels bretons

Le « Forum des gestionnaires d'espaces naturels bretons » prend la suite des forums thématiques organisés par Bretagne Vivante en 2012 et 2013. Expérimenté depuis 2016, le nouveau format ne cible pas de thématique précise et vise à rassembler une fois par an tous les gestionnaires bretons afin de mieux identifier les missions de chacun au sein du Réseau et de partager des actualités et des retours d'expériences de gestion variés.

Organisée le jeudi 15 février au Lycée de Suscinio de Morlaix, l'édition 2018 a réuni 121 gestionnaires et partenaires ainsi que 4 classes d'étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature du lycée d'accueil. Suite à la présentation du nouveau programme régional, onze témoignages au pupitre ont ainsi permis de faire connaître de nouveaux projets et retours d'expériences. Comme chaque année, un livret contenant les résumés des présentations et les contacts des intervenants a été fourni.

Un temps d'échanges plus informel, intitulé « Café des publications », a par ailleurs été organisé. Autour d'une boisson chaude servie après le déjeuner, les gestionnaires ont ainsi pu faire connaître leurs supports de communication destinés au grand public (plaquettes, guides, films...) mais aussi leurs travaux grâce à des posters et publications scientifiques.

2. Les journées d'échanges thématiques

Les journées d'échanges thématiques visent à générer des échanges entre gestionnaires concernés par les mêmes problématiques de gestion (espèces, habitats, facteurs de perturbation...), l'occasion de faire connaître au plus grand nombre des techniques éprouvées sur le terrain, d'identifier collectivement de nouvelles pistes à explorer voire de faire émerger des partenariats entre structures. Sauf exception, ces temps d'échanges ne font pas l'objet de *numerus clausus*.

Quatre journées de ce type ont été organisées en 2018. Les objectifs, le format et la fréquentation de chaque journée sont brièvement présentés. Puis, afin d'illustrer le contenu et l'intérêt de ce type de format, Aline BIFOLCHI (AMV) est invitée à témoigner de sa participation à la journée d'échanges sur les indicateurs d'évaluation liés aux landes, prairies et tourbières.

Rencontre annuelle des gestionnaires de landes et tourbières

13 septembre / Venec

- Organisation : AGENB et Bretagne Vivante
- Objectifs : partager des actualités, initiatives, retours d'expériences et études liés à ces milieux ; découvrir un nouveau site
- Format : salle le matin (présentation du site, 2 retours d'expériences, 2 points d'informations) / visite de terrain l'après-midi
- Participation : 33 personnes

Indicateurs d'évaluation liés aux landes, prairies et tourbières

11 octobre / Cragou-Vergam

- Organisation : AGENB et Bretagne Vivante
- Objectifs : échanger sur les indicateurs d'évaluation disponibles (état de conservation et travaux de gestion) ; expérimenter sur le terrain des grilles d'évaluation de l'état de conservation des habitats oligotrophes élaborées par un groupe de gestionnaires
- Format : salle le matin (5 témoignages sur divers indicateurs, présentation théorique des grilles et exemples d'application sur différents sites) / test des grilles sur le terrain l'après-midi
- Participation : 31 personnes

Organisation de chantiers participatifs d'entretien de sites ou d'éradication d'EEE

15 novembre / Loudéac

- Organisation : AGENB
- Objectifs : partager des initiatives en termes de mobilisation et d'organisation ; échanger sur les points de vigilance (sécurité, assurances, autorisations...)
- Format : journée en salle (point juridique par 2 avocats, 6 témoignages sur des chantiers destinés à différents publics)
- Participation : 29 personnes

Outils de communication au service des espaces naturels

29 novembre / Loudéac

- Organisation : AGENB
- Objectifs : échanger sur l'intérêt, les limites et les facteurs de succès des nouveaux outils numériques, du financement participatif et des kits d'activités non numériques
- Format : journée en salle (conseils pour un bon usage des réseaux sociaux et du crowdfunding par une chargée de communication, 2 témoignages sur les réseaux sociaux et les sites Web spécialisés, 2 témoignages sur les applications mobiles, 2 témoignages sur les jeux d'aventure)
- Participation : 29 personnes

3. Les journées de formation

Ces journées d'initiation visent à former les gestionnaires à la mise en œuvre de protocoles de suivis, à l'utilisation de logiciels (bases de données, SIG, PAO...), à la détermination de taxons complexes ou encore à l'application de nouvelles méthodes de médiation scientifique. Elles mobilisent en priorité les connaissances et compétences des membres du Réseau et nécessitent de fixer des *numerus clausus* (NC) pour permettre des échanges de qualité avec les formateurs.

Cinq temps de formation ont été proposés en 2018 dont 3 sur 1 journée, 1 sur 3 jours à la carte (RDV botaniques) et 1 sur 2 jours indissociables (géologie). Les objectifs, le format et la fréquentation de chaque journée sont brièvement présentés. Puis, afin d'illustrer le contenu et l'intérêt de ce type de format, Ronan LE MENER (Cicindèle) est invité à témoigner de sa participation à la journée d'initiation à la détermination des sphaignes sur le terrain.

Initiation à la reconnaissance d'indices de présence de mammifères semi-aquatiques

10 avril 2018 – Bulat-Pestivien

- Organisation : AGENB et Groupe Mammalogique Breton
- Objectifs : se former à la reconnaissance des indices de présence ; découvrir des protocoles ou méthodes de suivis susceptibles de mobiliser les gestionnaires ; échanger sur les aménagements à promouvoir et les modalités de gestion à privilégier
- Format : salle le matin (biologie, écologie & enjeux de conservation, présentation des indices, exemples de suivis, exemples d'aménagements) / recherche d'indices de présence sur le terrain l'après-midi
- Participation : 32 gestionnaires + 2 formateurs/accompagnateurs (NC = 30 + 2)

Sortie botanique du CBNB sur les espèces des landes, prairies et tourbières

4 juin 2018 – Landes de Locarn

- Organisation : AGENB et Conservatoire botanique national de Brest
- Objectifs : s'initier à la détermination d'espèces de flore vasculaire de ces milieux
- Format : prospection de parcelles diversifiées sur la journée entière
- Participation : 26 gestionnaires + 2 formateurs/accompagnateurs (NC = 25 + 2)

Initiation à la détermination des sphaignes sur le terrain

5 juin 2018 – Saint-Nicodème

- Organisation : AGENB, José Durfort et Cicindèle
- Objectifs : s'initier à la détermination d'espèces ou groupes d'espèces de sphaignes à l'aide d'une nouvelle clé conçue pour le terrain
- Format : prise en main de la clé sur des échantillons en salle le matin / test sur le terrain l'après-midi
- Participation : 19 gestionnaires + 2 formateurs/accompagnateurs (NC = 25 + 2)

Sortie botanique du CBNB sur les espèces du littoral

7 juin 2018 – Aber de Crozon

- Organisation : AGENB, Conservatoire botanique national de Brest et Conservatoire du littoral
- Objectifs : s'initier à la détermination d'espèces des dunes, arrière-dunes et falaises ; échanger sur la caractérisation et la gestion de ces habitats
- Format : prospection de parcelles diversifiées sur la journée entière
- Participation : 27 gestionnaires + 2 formateurs/accompagnateurs (NC = 25 + 2)

Initiation à la reconnaissance des habitats favorables au Phragmite aquatique

26 juin 2018 – Marais de Rosconnec

- Organisation : AGENB et Bretagne Vivante
- Objectifs : dans le cadre du nouveau Plan National d'Actions en faveur de l'espèce : initier de nouveaux gestionnaires à l'identification des habitats favorables et aux modalités de gestion à privilégier pour leur maintien et leur développement ; prendre connaissance des principaux enseignements du premier PNA et des principaux objectifs du second PNA
- Format : salle le matin (biologie, écologie & enjeux de conservation, enseignements du 1^{er} PNA et objectifs du 2^e PNA, réseau de sites identifiés, caractéristiques des habitats potentiels, itinéraires de gestion) / découverte d'habitats favorables sur le terrain l'après-midi
- Participation : 11 gestionnaires + 2 formateurs/accompagnateurs (NC = 25 + 2)

Initiation à la détermination des odonates

5 juillet 2018 – Bignan

- Organisation : AGENB et GRECIA
- Objectifs : s'initier aux principaux critères de détermination des odonates et s'informer sur les outils de détermination disponibles ; s'essayer à la mise en œuvre du protocole STELI
- Format : salle le matin (biologie, écologie & enjeux de conservation, critères de détermination, guides et clés disponibles, potentialités de bioindication, principes du STELI) / capture et identification d'individus sur le terrain l'après-midi
- Participation : 24 gestionnaires + 2 formateurs/accompagnateurs (NC = 25 + 2)

Formation à la géologie "module 1" : roches sédimentaires

6 et 7 septembre 2018 – Presqu'île de Crozon

- Organisation : AGENB et Société Géologique et Minéralogique de Bretagne
- Objectifs : grâce à plusieurs modules de 2 jours, acquérir des notions de base permettant de mieux communiquer sur la géologie et les objets géologiques remarquables de son territoire
- Format : apprentissage des notions théoriques et des messages de médiation directement sur le terrain
- Participation : 6 gestionnaires + 3 formateurs/accompagnateurs (NC = 12 + 3)

Pour cette seconde année d'exercice, 62 structures et 168 personnes (dont 21 jeunes en service civique, stage ou apprentissage et 4 conservateurs bénévoles) ont participé à 1 ou plusieurs journées d'échanges thématiques ou temps de formation. 86% des agents n'ont assisté qu'à 1 ou 2 RDV sur l'année (Figure 1). 69% des agents et 37% des structures ont participé pour la première fois en 2018 (Figure 2).

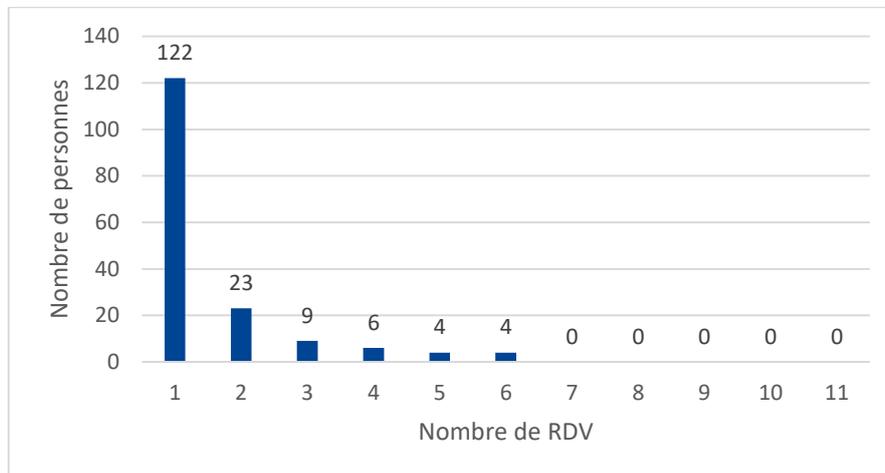


Figure 1 : Participation des agents aux RDV de l'AGENB en 2018.

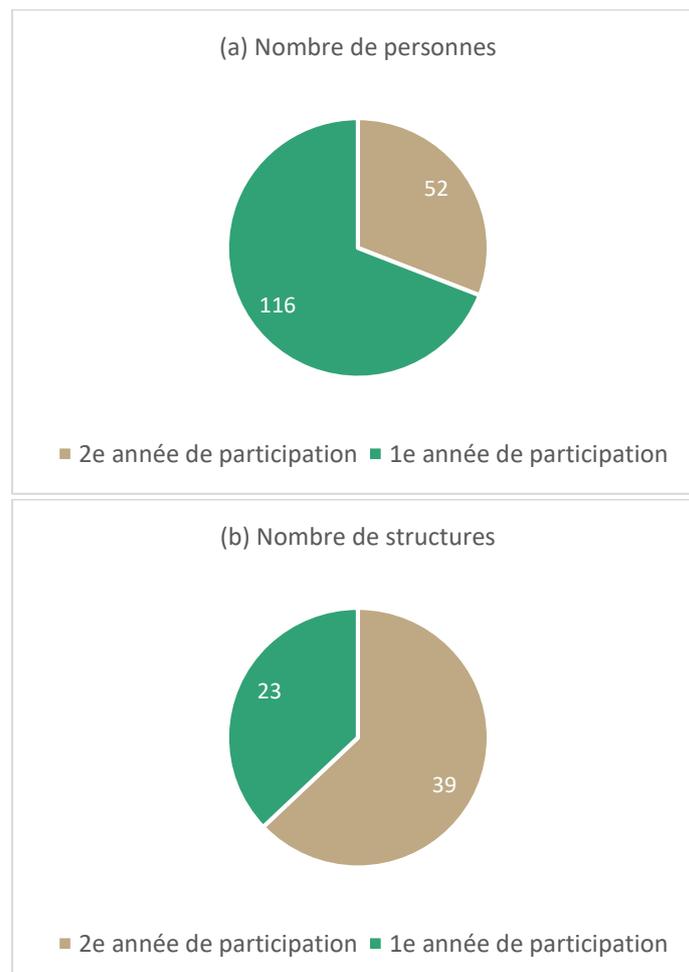


Figure 2 : Première année de participation des agents (a) et des structures (b) aux RDV de l'AGENB.

4. Appui à l'animation des réseaux Natura 2000 et Réserves naturelles bretonnes

✓ Réseau Natura 2000

Organisées par la DREAL, avec l'aide de l'AGENB et de l'Association des chargés de mission Natura 2000 de Bretagne (ACMN2000), des journées dédiées aux chargés de mission Natura 2000 leur permettent de prendre connaissance des actualités réglementaires et financières propres au dispositif Natura 2000 et d'initiatives déployées sur les sites bretons mais aussi de bénéficier de l'appui d'intervenants extérieurs. La DREAL assure les points d'actualités et l'AGENB se charge de la logistique, échange avec l'ACMN2000 pour proposer des témoignages d'agents et/ou des interventions extérieures et rédige le compte-rendu. Trois journées dédiées au Réseau Natura 2000 ont été organisées en 2018.

Journée dédiée aux Obligations Réelles Environnementales et au Coefficient de Biotope

27 mars / Rennes

- Ordre du jour :
 - Points d'actualités par la DREAL : point financier, logiciel SIN2, mise à jour des FSD, cartographie de la végétation à l'échelle de la Bretagne, évaluation des DOCOB
 - Points d'informations et retours d'expériences sur le Coefficient de Biotope par Surface (Rennes Métropole) et les Obligations Réelles Environnementales (Fédération des CEN)
- Participation : 41 personnes

Journée dédiée à des actualités réglementaires

25 septembre / Loudéac

- Ordre du jour :
 - Assemblée Générale de l'ACMN2000
 - Actualités du Réseau par la DREAL (finances, Agence Bretonne de la Biodiversité) et les chargés de mission Natura 2000 (tour de table)
 - Actualités réglementaires par la DREAL : instruction des autorisations « droit des sols », décret portant simplification de la police des manifestations sportives, évaluation de la liste nationale des activités soumises à une évaluation des incidences Natura 2000
- Participation : 34 personnes

Journée dédiée à la méthode d'évaluation des DOCOB proposée par le CEREMA

6 décembre / Pontivy

- Ordre du jour : journée entièrement consacrée à la restitution des travaux du CEREMA, visant à proposer une méthodologie d'auto-évaluation des DOCOB
- Participation : 36 personnes

✓ Réseau des Réserves naturelles bretonnes

A l'initiative de la DREAL et de la Région Bretagne, la « Rencontre annuelle des Réserves naturelles bretonnes », accueillie chaque année sur une Réserve naturelle (RN) différente, permet de faire le point sur les actualités réglementaires et financières propres aux RN et de partager des initiatives mises en œuvre sur les sites bretons. Le lendemain ou la veille de cette rencontre, se tient une réunion dédiée aux Réserves naturelles régionales, animée par la Région Bretagne. En fonction des besoins des agents, des journées thématiques sont également proposées.

L'AGENB apporte son concours en assurant la logistique et la restitution de ces journées. En 2018, deux RDV dédiés aux Réserves naturelles ont été organisés.

Rencontre annuelle des Réserves naturelles bretonnes

Journée RN : 25 janvier / RNR de Monteneuf

- Ordre du jour :
 - Points d'informations par la DREAL, la Région et l'AGENB : bilan des journées RN et des RDV de l'AGENB en 2017, point sur les démarches régionales en cours (ABB, CBB, OEB...)
 - Tour de table des agents des RN pour partager une actualité ou un temps fort de la vie du site
 - Visite de terrain au choix : découverte d'outils pédagogiques développés par la RN ou découverte des modalités de gestion conjointe des patrimoines naturel et archéologique du site
- Participation : 25 personnes

Journée RNR : 26 janvier / RNR de Monteneuf

- Ordre du jour :
 - Points d'informations par la Région : projet de mise en valeur des espaces naturels sur des sites expérimentaux porté par le service tourisme de la Région, projet de plaquette commune aux RNR, annonces diverses (congrès RNF, LIFE sur le changement climatique porté par RNF, LIFE Breiz'in...)
 - Tour de table des agents des RNR pour dresser le bilan de leurs activités en cours et à venir
 - Témoignages de deux agents sur l'évolution des conditions écologiques de leur site (réouverture programmée du Loc'h à la mer et rupture possible du Sillon de Talbert)
- Participation : 14 personnes

Journée dédiée à l'encadrement des manifestations sportives, culturelles et touristiques

14 juin / RNR de la Baie de St-Brieuc

- Objectifs : poursuivre la construction d'une doctrine commune quant aux réponses à apporter aux organisateurs de manifestations en RN (seuils communs, formulaire de demande d'autorisation commun, trame pour les cahiers des charges de chaque site...)
- Participation : 9 personnes

5. Organisation générale des journées

Les pistes d'amélioration proposées en 2017 ont été appliquées en 2018 :

- Paramétrer les formulaires d'inscription pour accéder aux réponses des participants en temps réel et ainsi organiser les covoiturages au plus tôt (sans attendre la clôture des inscriptions).
- Privilégier les pique-niques par rapport aux restaurants.
- Pour les journées d'échanges thématiques, limiter le nombre de présentations à 10 et le nombre de participants à 45.

L'Assemblée plénière n'émet pas de nouvelles propositions d'amélioration.

6. Mise en ligne et développement du site Internet du Réseau

Pour promouvoir les objectifs et les outils du Réseau et permettre la restitution des journées organisées pour ses membres, l'AGENB s'est appuyée sur le logiciel « JimDo Pro » pour élaborer en interne un site Internet dédié au Réseau, hébergé à l'adresse suivante : <https://www.rgenb.fr/>

Créé en 2017, l'outil a été mis en ligne en février 2018. Au 31/12/18, le site a fait l'objet de 5012 connexions par 1640 visiteurs. Les pages les plus fréquentées concernent le programme régional et le forum régional annuel. Chaque RDV est restitué par un résumé, des illustrations et un accès aux diaporamas présentés et documents ressources évoqués.

En novembre 2018, un module de visualisation des couches de protection foncière, réglementaire et contractuelle existantes à l'échelle de la région a été ajouté. Les couches sont chargées et actualisées directement depuis GéoBretagne.

3/ Programmation des actions 2019

1. Feuille de route

Lors de l'Assemblée plénière du 14/12/17, il a été demandé à l'AGENB de mener une réflexion sur les leviers et opportunités pour investir le second axe de travail du Réseau « accompagnement de projets en faveur des espaces naturels » et d'identifier une ou plusieurs pistes de projets fédérateurs.

L'AGENB propose les pistes suivantes :

- Concernant les moyens pour investir l'axe 2 :
 - La réduction du nombre de journées d'échanges,
 - La suppression des comptes-rendus systématiques,
 - Le recours à un stagiaire pour réaliser un état des lieux de la problématique « Griffes de sorcière » en Bretagne qui débouchera sur des propositions d'actions concrètes financées par la société Yves Rocher à partir de 2020,
- Concernant les pistes de projets : le lancement d'une étude de faisabilité préalable à la constitution d'un pôle technique des gestionnaires.

L'AGENB soumet donc la feuille de route suivante :

- Les temps d'échanges et de formation :
 - 3 journées d'échanges thématiques (hors rencontre landes et tourbières)
 - 5 temps de formation (hors module 3 géologie)
 - 2 journées « Natura 2000 »
 - 2 à 3 journées « Réserves naturelles bretonnes
- Alimentation et développement du site Internet
- Participation à la démarche de préfiguration de l'Agence Bretonne de la Biodiversité (ABB)
- **Etude de faisabilité préalable à la constitution d'un pôle technique des gestionnaires**
- **Ecriture d'un guide pour l'organisation d'une manifestation en espace naturel**
- **Co-encadrement d'un stage sur les Griffes de sorcière avec le CBNB**

L'Assemblée plénière valide l'intégralité de la feuille de route mais échange sur les **nouvelles missions** proposées.

2. Etude de faisabilité préalable à la constitution d'un pôle technique des gestionnaires

La réflexion autour de ce pôle technique des gestionnaires date *a minima* des réunions de travail organisées durant la préfiguration du CEN Bretagne.

Le recensement des besoins a permis de dresser une liste de missions à investir :

- L'appui à la définition des travaux de gestion :
 - Visites de site et conseils sur les itinéraires techniques à mettre en place et les préconisations à suivre durant les chantiers
 - Etude prospective pour identifier de nouveaux sites à restaurer sans gestionnaires identifiés (transfert de compétences)
 - Formations
- L'appui à la réalisation des travaux de gestion :
 - Mutualisation de matériel d'entretien/restauration et de matériel de suivi : achat en commun, organisation des prêts/locations (gestion des conventions et acheminement du matériel), constitution d'une plateforme de stockage commune
 - Mise à disposition d'une petite plateforme de compostage et de terres portantes (permettant le repli hivernal des troupeaux) autour de la plateforme de stockage pour les gestionnaires géographiquement proches
 - Appui sur des missions programmées par le gestionnaire et nécessitant une aide ponctuelle (suivis scientifiques, transport de matériaux et matériels, interventions zootechniques)
- La réalisation des travaux de gestion :
 - Réalisation de travaux de génie écologique de tous types
 - Exportation et valorisation des rémanents
 - Gestion de troupeaux
 - Encadrement de chantiers participatifs

Il ne s'agit là que de la liste des besoins agrégés :

- Tous les gestionnaires n'ont pas besoin d'un appui sur les trois niveaux : aide à la définition des travaux / aide à la réalisation des travaux / réalisation des travaux ;
- La liste n'a pas été dressée en fonction des capacités et contraintes d'un éventuel porteur (les aspects juridiques, financiers, organisationnels n'ont jamais été discutés).

L'Assemblée plénière valide la proposition de l'AGENB quant au lancement d'une étude de faisabilité avec une réserve importante : quel que soit l'opérateur envisagé, le troisième volet « réalisation de travaux » posera des problèmes juridiques (réalisation de travaux grâce à des fonds publics susceptibles de déstabiliser la concurrence) donc, dans sa réflexion prospective, l'AGENB devra se concentrer sur les volets 1 et 2.

Des propositions et interrogations sont par ailleurs formulées :

- Un seul ETP investi sur les volets 1 et 2 ne sera pas en capacité de répondre à tous les besoins, en termes de temps et de compétences : il faut envisager une mutualisation des postes à l'échelle des structures investies dans le réseau.

- La question d'un portage par la future ABB est soulevée : la DREAL et la Région, futurs membres fondateurs aux côtés de l'AFB, n'excluent pas cette possibilité, tout en précisant que seul le volet 1 (appui à la définition des travaux) s'inscrit pleinement dans les missions d'appui et de coordination retenues pour l'ABB ; le reste relève de la maîtrise d'ouvrage.

3. Ecriture d'un guide pour l'organisation d'une manifestation en espace naturel

Destiné aux organisateurs de manifestations sportives, culturelles et touristiques, le guide a pour objectifs de :

- Présenter dans un même document toutes les couches de protection des sites à prendre en compte (réglementaires, foncières, contractuelles) et les procédures associées,
- Donner des préconisations générales garantissant une manifestation respectueuse du patrimoine naturel du site,
- Faire le lien entre les organisateurs et les gestionnaires / propriétaires / autorités de gestion des sites.

Pour répondre à ses objectifs, il pourrait donc contenir :

- Un « visualiseur » cartographique des couches et des fiches par type de couches,
- Des principes généraux (messages communs) et des étapes à suivre pour l'organisateur,
- Des contacts.

L'Assemblée plénière salue cette initiative qui répond à un vrai besoin sur les sites : elle permettra de faire le point sur la diversité des demandes et des réponses apportées, d'asseoir et d'harmoniser ces réponses, de porter des messages communs à l'échelle régionale (notion de cumul dans le temps et dans l'espace pour un territoire).

La DREAL invite à capitaliser sur l'existant (documents de présentation des procédures) et à mettre l'accent sur les principes généraux et les étapes à suivre, et non sur les spécificités des différentes protections : le but premier est de générer des réflexes auprès des organisateurs.

L'idée d'élaborer un document destiné, cette fois, aux gestionnaires est évoquée : une trame de cahier des charges des sites, personnalisable par chaque gestionnaire, pourrait être fournie. L'AGENB précise que cette réflexion est engagée au sein du Réseau des RN bretonnes.

4. Co-encadrement d'un stage sur les Griffes de sorcière avec le CBNB

La société Yves Rocher fabrique des produits cosmétiques à partir d'extraits de Griffes de sorcière. Conformément au protocole de Nagoya sur l'exploitation des ressources génétiques, elle est tenue de proposer des contreparties à l'utilisation de ces espèces, bien que cultivées pour obtenir des extraits normés et non prélevées en milieu naturel. Dans ce cadre, le CBNB bénéficie déjà de financements de la part de l'entreprise (ex : financement d'un film sur le PNA Panicaut vivipare).

Pour travailler plus spécifiquement sur les Griffes de sorcière, le CBNB a proposé à Yves Rocher de financer un stage de master 2 sur la colonisation des espaces naturels bretons par ces taxons et d'associer l'AGENB.

Le stage a pour objectifs de :

- Dresser un état des lieux de la problématique en Bretagne (répartition des taxons, importance des populations, habitats colonisés),
- Dresser un bilan de sa gestion actuelle (sites concernés, opérations engagées, synthèse des pratiques),
- Recenser les attentes et besoins des gestionnaires (outils de sensibilisation, mise en réseau, appui aux opérations d'éradication),
- Formuler des orientations, priorités d'actions, propositions d'outils pour la gestion de ces espèces en milieu naturel, actions qui pourront ensuite être soutenues financièrement par Yves Rocher.

L'Assemblée plénière approuve la proposition que l'AGENB co-encadre ce stage et insiste sur le volet « prévention » : parmi les outils à proposer, l'accent pourrait être mis sur la sensibilisation du public et des professionnels.

5. Proposition de thèmes pour les journées d'échanges et de formation

L'AGENB propose une série de thèmes pour les journées d'échanges et de formation à programmer en 2019, en précisant les objectifs visés et le format envisagé pour chaque thème :

- Les journées d'échanges thématiques :
 - Accueil des personnes en situation de handicap sur les espaces naturels
 - Gestion des usages en espaces naturels
 - Gestion des EEE végétales et animales
 - Appropriation des Listes Rouges Régionales
 - Recours aux outils de suivi et aux outils de gestion de données naturalistes
 - Indicateurs liés aux milieux littoraux
- Les journées de formation :
 - Sortie botanique du CBNB « landes, prairies et tourbières »
 - Sortie botanique du CBNB « littoral »
 - Détermination des lichens
 - Détermination des bryophytes
 - Reconnaissance des habitats forestiers
 - Détermination des orthoptères
 - Reconnaissance des pollinisateurs et modalités de gestion favorables à leur maintien
 - Mise en œuvre du suivi des invertébrés des laisses de mer (GRETIA) et du suivi quantitatif et qualitatif des macrodéchets (protocole OSPAR)
 - Mise en œuvre du suivi des territoires d'oiseaux nicheurs
 - Mise en œuvre de l'Indicateur de Qualité Ecologique
 - Mise en œuvre des suivis POP Reptile
 - Logiciel de cartographie libre « QGIS »
 - Organisation de la police de la nature

A l'issue de la présentation, un questionnaire papier est distribué à chaque représentant afin d'identifier les thèmes à traiter en priorité. Le programme 2019 sera élaboré sur la base des résultats du sondage.

4/ Désignation des nouveaux membres du Comité de suivi

Lors de la dernière Assemblée plénière, le Conservatoire du littoral et l'Office National des Forêts se sont portés volontaires pour intégrer le Comité de suivi du Réseau, pour une année renouvelable.

Ces deux structures conservent leur place pour l'année à venir. Aucune structure ne se porte volontaire pour occuper la dernière place disponible au sein du Comité de suivi.